

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CNPS

MARSEILLE – 6 octobre 2013

de 9 h à 17 h

au siège de la FFESSM – 24, quai de Rive Neuve – Marseille

Les délibérations de la Commission Nationale sont sous réserve de la validation par le Comité Directeur National et ne seront exécutoires qu'après approbation.

CRPS présentes ou représentées:

CIALPC	: Gilles JOLIT, Président CRPS
CENTRE	: représentée par Christelle GRESSIER
EST	: Laurent CAILLIERE, Suppléant
IDF-PICARDIE	: Christelle GRESSIER, Président CRPS
NORD-PAS DE CALAIS	: non représentée
PROVENCE ALPES	: Marc DOUCHET, Président CRPS
PM	: Denis CLUA, Vice-président CRPS
RABA	: Claude BENISTAND, Président CRPS

Autres présents :

- Laurent BRON, Suppléant CRPS RABA
- Serge CESARANO, Délégué du Collège des INPS
- Michel CONTE, chargé de mission secrétariat
- Bruno MEGESSIER, Président de la CNPS
- Jean-Pierre STEFANATO, Vice-président CNPS
- Claude TOULOUMDJIAN, Suppléant CRPS Provence Alpes

Excusés :

- Lucien CIESIELSKI, Président CRPS Est
- Yannick GUIVARCH, Président CRPS Centre
- Jean-Luc THIRION, Président CRPS PM
- Cyril WACONGNE, Président CRPS Nord – Pas de Calais

A l'ordre du Jour

1 – Fonctionnement de la CNPS

- 1.1 Retour terrain
- 1.2 Questions au CDN.
- 1.3 Organisation CIPS.
- 1.4 Mise en place de la délivrance des cartes de plongeurs par le site fédéral.

2 – Budget 2014

3 – Sujets en cours

- 3.1 Suivi du matériel.
- 3.2 Guide des Bonnes Pratiques.
- 3.3 Qualifications mélanges.
- 3.4 Internet (refonte du site, fiches cavités).
- 3.5 Production du Fil (essai Calameo, support technique FFESSM pour maquette).

- 3.6 Subaqua (planning des échéances à venir, prévisionnel des articles).
- 3.7 Support de communication (affiches, plaquette).
- 3.8 Secours (couverture AXA organisation interne CNPS, collaboration inter-fédérations sur accidents).
- 3.9 Installation des panneaux.
- 3.10 Projet de convention avec la FFS.
- 3.11 Développement des compétences des plongeurs (rencontre nationale).
- 3.12 Rencontre des cadres (rencontre nationale).

4 – Divers (proposer l'inscription à l'ODJ par email avant la séance)

Début des débats à 9h30

Bruno MEGESSIER présente l'ODJ et liste les questions diverses qui ont été exprimées par email.

Questions diverses :

- Fonctionnement liste de diffusion CNPS *inscrite par Claude BENISTAND*
- Salon de la plongée 2014 *inscrite par Bruno MEGESSIER*
- Formations aux techniques dites « américaines » *inscrite par Jean-Pierre STEFANATO*
- Présentation des RIPE 2013 *inscrite par Michel CONTE*

1– Fonctionnement de la CNPS

1.1 Retour terrain

- Problème en IDFP avec un plongeur qui souhaitait un prestation commerciale spécifique en dehors du programme initialement prévu dans son stage.
- Attaques des pratiques de plongée souterraine de la FFESSM sur les forums et les réseaux sociaux. Il est décidé la création d'un groupe de travail sur le sujet piloté par Serge CESARANO pour communiquer de manière positive et constructive sur nos savoirs faire.

1.2 Questions au CDN.

Les questions posées au CDN d'octobre 2013 sont :

- validation des cursus mélanges de la commission souterraine.
- validation de la reconnaissance des compétences des plongeurs mélanges souterrains par la commission technique pour délivrance des qualifications mélanges de la CTN.

En attente des réponses du CDN.

1.3 Organisation CIPS.

Bruno MEGESSIER, en concertation avec Jean-Louis BLANCHARD, proposera l'organisation d'une réunion de la CIPS avant la fin de l'année 2013.

1.4 Mise en place de la délivrance des cartes de plongeurs par le site fédéral.

Proposition de déléguer aux régions l'enregistrement et la délivrance des cartes de plongeurs souterrains.

La proposition est mise au vote des CRPS présentes et représentées.

Contre : CIALPC – Est – Provence Alpes – PM – RABA
Abstention : Centre – IDF Picardie
Pour :

La proposition est refusée par les CRPS présentes et représentées.

2– Budget 2014

Après discussion et réajustement par rapport aux demandes initiales, la demande de budget 2014 qui sera présentée à la FFESSM est arrêtée à 43900,00 € soit une progression par rapport à 2013 de 4,33% soit 1900,00 €.

Voir document joint en annexe.

Suite à la demande de la CRPS Pyrénées-Méditerranée de se voir doter d'un compresseur national, le Trésorier rappelle que les conditions d'une dotation nationale sont liées à un besoin pour des actions nationales et non pas pour des besoins de formation qui sont du ressort des régions ou des départements.

Il n'est donc pas possible à la CNPS de répondre favorablement à cette demande

3– Sujets en cours

3.1 Suivi du matériel.

Jean-Pierre STEFANATO présente le document mis à jour et demande des explications concernant les remarques faites par les CRPS.

Il suggère que les modifications lui soient envoyées par email ; il se chargera de faire les modifications dans les différents tableaux.

3.2 Guide des Bonnes Pratiques.

Marc DOUCHET présente le document suite à la discussion et aux modifications apportées par le Collège des INPS lors de sa réunion du 05/10/2013.

Le document, qui devra subir encore quelques modifications de forme et non plus sur le fond, est mis au vote des CRPS présentes ou représentées.

Le document est accepté à l'unanimité des CRPS présentes ou représentées.

3.3 Qualifications mélanges.

Présentation des cursus « Formateurs » par Serge CESARANO, nouveau délégué du Collège des INPS.

Formateur Nitrox Souterrain :

- Candidature – FPS1 + qualification Nx Sout
- Formation – Déclaration de début de formation
 - suivre une formation Nx Sout en double avec un FPS2 Formateur Nx Sout
- Validation – Le FPS2 atteste de la compétence de Formateur Nx Sout
 - La CNPS valide la compétence de Formateur Nx Sout

Formateur Trimix Souterrain :

- Candidature – FPS2 + Formateur Nx Sout + Tx Sout
- Formation – Déclaration de début de formation
 - suivre une formation Tx Sout en double avec un FPS2 Formateur Tx Sout
- Validation – Le FPS2 atteste de la compétence de Formateur Tx Sout
 - La CNPS valide la compétence de Formateur Tx Sout

10 INPS seront habilités à former les premiers Formateurs Tx souterrains.

Ces cursus sont mis au vote des CRPS présentes ou représentées.
Cursus adoptés à l'unanimité des CRPS présentes ou représentées.

3.4 Internet (refonte du site, fiches cavités).

A traiter dans le groupe de travail « communication » piloté par Serge CESARANO.

3.5 Production du Fil (essai Calameo, support technique FFESSM pour maquette).

Michel CONTE se charge de faire un appel aux contributeurs pour sortir le Fil n° 25 avant la fin de l'année. Un email sera adressé aux Présidents de CRPS pour demander l'envoi des articles au plus tard pour le 30/11/2013.

3.6 Subaqua (planning des échéances à venir, prévisionnel des articles).

Présentation par Jean-Pierre STEFANATO, responsable de rubrique, le tableau de planification des articles pour Subaqua.

La rubrique (2 pages) : elle s'adresse plus particulièrement aux pratiquants.

Les articles de fond (4 pages) : ils sont plutôt destinés à intéresser le plus grand nombre de licenciés de la FFESSM et les lecteurs extérieurs.

L'article sur la Bosnie est à transmettre à JPS pour le 25/11/2013 au plus tard.

3.7 Support de communication (affiches, plaquette).

Affiches : 4 affiches, imprimées en 2 exemplaires, ont déjà été réalisées à l'initiative de la CRPS Provence Alpes. D'autres maquettes doivent être proposées avant la fin de l'année. Les bonnes volontés sont les bienvenues, Laurent BRON propose d'y participer.

Plaquette : Présentation de la maquette réalisée par Christelle GRESSIER. Après quelques modifications de principe, elle sera proposée à la FFESSM pour voir les conditions d'édition.

Tee-shirts : Bruno MEGESSIER propose de faire une demande de projet à un professionnel. Les propositions des plongeurs sont les bienvenues.

La proposition est adoptée à l'unanimité des CRPS présentes ou représentées.

- 3.8 Secours (couverture AXA organisation interne CNPS, collaboration inter-fédérations sur accidents).

La couverture AXA s'applique à toutes les actions qui concernent les activités « plongée », y compris la participation à des exercices secours.

Par contre, elle ne couvre pas le cas d'une réquisition pour un secours réel. Dans cette situation c'est l'organisme réquisiteur qui assure les intervenants

Bruno MEGESSIER demandera au Cabinet Lafont une attestation précisant les détails de la couverture concernant nos activités.

Bruno MEGESSIER et Marc DOUCHET font un retour sur les échanges avec la DGSC sur le contexte réglementaire du secours en France. Il est convenu d'informer la présidence de la FFESSM pour statuer sur la position à adopter.

- 3.9 Installation des panneaux

Jean-Pierre STEFANATO fait le point sur la mise en place des panneaux.

L'état sera transmis à la FFS pour mise à jour des cavités qui lui ont été attribuées.

Cette action sera mise à l'ordre du jour de la prochaine CIPS.

Revoir la qualité de la plaque et des rivets en aluminium qui ne tiennent pas dans le temps.

Voir document joint en annexe

- 3.10 Projet de convention avec la FFS.

Sera traitée dans le cadre de la CIPS.

- 3.11 Développement des compétences des plongeurs (rencontre nationale)

Abandonnée pour 2014.

- 3.12 Rencontre des cadres (rencontre nationale).

Le principe d'une réunion de travail le samedi et de la possibilité de plonger le dimanche est retenu.

Pour 2014, Claude BENISTAND se propose de l'organiser avec hébergement au gîte du Pont d'Ardèche à Pont Saint Esprit (30) au cours du 4^{ème} trimestre.

4– Questions diverses

- 4.1 Fonctionnement liste de diffusion CNPS

Les problèmes actuels sont principalement dus à Yahoo.

Voir pour une autre solution, par l'intermédiaire du site de la FFESSM par exemple.

4.2 Salon de la plongée 2014

Le créneau du samedi de 17h00 à 18h00 n'a pas pu nous être attribué.
Nous avons donc le créneau du dimanche de 12h00 à 13h00 en Espace Conférence avec comme intervenant Xavier MENISCUS assisté de Michel CONTE avec pour sujet ses plongées d'exception de l'année 2013.

4.3 Formation de cadres FFESSM aux techniques dites « américaines »

La proposition de Jean-Pierre STEFANATO consistant à faire financer par la CNPS une formation TDI à 2 ou 3 FPS2 qui pourraient ensuite la retransmettre à l'ensemble des cadres a été rejetée lors d'un vote au cours de la réunion du Collège des INPS du 05/10/2013.

Il est demandé à Claude BENISTAND d'envisager de faire venir un intervenant extérieur pour présenter ce type de pratique lors de la rencontre des cadres qu'il doit organiser au cours du 4^{ème} trimestre 2014.

4.4 Présentation des RIPE 2013

Sujet non traité.

Fin des débats à 18h30.

Rédacteur Michel CONTE

***Document définitif envoyé par email aux membres de la CNPS le 08/11/2013.
En l'attente de validation par le CDN.***

Documents joints en annexe :

- Demande de Budget 2014
- Etat des panneaux préventifs



Fédération Française
de Spéléologie



ETAT DE LA MISE EN PLACE DES PANNEAUX PREVENTIFS A OCTOBRE 2013

CAVITE	Mise en place par FFS	Mise en place par FFESSM
Source de la Douix,		Non fait, voir B Mégessier (manque panneau)
Le Ressel,		Fait
Saint Sauveur		Fait
Trou madame,	Non fait	
Landenouse	Non fait	
Fontaine Saint Georges		Fait
Gouffre de Cabouy		Non fait, voir JPS
Font del Truffe	Non fait	
Goul du Pont		Fait
Goul de la Tannerie,		Fait – à réparer
Source de Marnade,		En cours voir C Bénistand
Baume des Anges	?	?
Source de la Touvre (Font de Lussac)		Fait – à refaire
Font Estramar,	?	?
Laminako	Voir JM Vallon	
Gourneyras	Voir JMV	
Gourneyrou	Voir JMV	
Le Durzon,	?	?
Le Bestouan		Non fait M Douchet (pas le panneau)
Port Miou		Non fait MD (pas le panneau)
Fontaine de Sauve	Voir JMV	
Fontaine Noire de Cize	Voir F Martin	
Source du Groin,	Voir FM	
Doye Gabet	Voir FM	
Cunhac	Fait	

A voir : corrosion des rivets alu, finir la pose des panneaux, voir géométrie des perçages.

06/10/2013

FFESSM-CNPS

DEMANDE BUDGET PREVISIONNEL 2014

Rubrique		Origine	Chef projet	Compte	Bud. Global	Dem. Initi.	% budget	Budgété
Fonction.	AG Avignon	CNPS		001	2 500,00	2 500,00	100,00%	2 000,00
	2 Réunions CNPS	CNPS		002	3 500,00	3 500,00	100,00%	3 000,00
	Missions diverses	CNPS		006	1 000,00	1 000,00	100,00%	1 000,00
	Frais Généraux	CNPS		007	1 000,00	700,00	70,00%	500,00
	Déplacement Président	CNPS		008	500,00	500,00	100,00%	500,00
	Relations FFS	CNPS		005	1 000,00	1 000,00	100,00%	600,00
					S/totaux	9 500,00	9 200,00	96,84%
Promotion	Matériel promotionnel	CNPS		011	500,00	500,00	100,00%	500,00
	Communication divers	CNPS		012	600,00	600,00	100,00%	1 000,00
	Le Fil	CNPS		013				
	Salon de la Pongée	CNPS		014	1 500,00	800,00	53,33%	800,00
					S/totaux	1 100,00	1 900,00	172,73%
Matériel								
	Entretien matériel	CNPS		1009	1 500,00	1 500,00	100,00%	1 000,00
				S/totaux	1 500,00	1 500,00	100,00%	1 000,00
Formation Autres colloques	Formation des cadres	CNPS	CESARANO	2201	1 500,00	1 500,00	100,00%	1 000,00
	Rencontre des cadres	CNPS	BENISTAND	3000	5 000,00	2 000,00	40,00%	1 000,00
	RIPE	CNPS	CONTE	3003	2 000,00	1 200,00	60,00%	1 000,00
	Collège des Instructeurs	CNPS	CESARANO	3005	2 000,00	1 500,00	75,00%	1 500,00
	Siphons écoles	RABA	BENISTAND	3100	4 500,00	1 500,00	33,33%	1 500,00
	Rééquipement du Lot	PM	THIRION	3150	8 000,00	2 500,00	31,25%	1 500,00
					S/totaux	23 000,00	10 200,00	44,35%
Expé/Explo France	TOUVRE (Charente)	CIALP	DUBOIS	4201	8 000,00	3 000,00	37,50%	2 500,00
	Tarn et Garonne	IDF	MEGESSIER	4202	13 000,00	3 500,00	26,92%	2 500,00
	Grotte de Bange	RABA	BRON	4203	5 800,00	1 500,00	25,86%	1 500,00
	Source du Grouin	RABA	BENEDITINI					
	Passerelle	RABA	PINA	4208	4 500,00	1 500,00	33,33%	1 500,00
	Siphons des Garrigues	PROVENCE	DOUCHET	4206	9 840,00	2 600,00	26,42%	2 000,00
	Gouls	RABA	MENISCUS	4209	8 100,00	2 500,00	30,86%	2 500,00
	Vallée de la vis							
	Padirac	CIALP	STEFANATO	4207	11 300,00	3 000,00	26,55%	2 500,00
	BEZ	PROVENCE	BOLAGNO	4213	9 440,00	2 000,00	21,19%	1 700,00
	Cavités Lotoises	IDF	MEGESSIER	4211	11 000,00	2 000,00	18,18%	2 000,00
Sapoie	EST	CIESIELSKI						
Expé/Explo Etranger	BOSNIE 2014	CNPS	MEGESSIER	4300	17 500,00	5 000,00	28,57%	3 800,00
	TIMAVO-PROJECT 2014	CNPS	DOUCHET	4310	12 000,00	3 500,00	29,17%	3 000,00
				S/totaux	110 480,00	30 100,00	27,24%	25 500,00
			Totaux	145 580,00	52 900,00	36,34%	43 900,00	

Budget 2014	43 900,00
Budget 2013	42 000,00
Progression	1 900,00
En %	4,33%